

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-614 DU 1^{er} DECEMBRE 2000

Portant reclassement dans l'Ordre du
Mérite Agricole de Monsieur
YEHOUESSI Marcel, précédemment
membre de l'Ordre du Mérite Agricole
du Dahomey

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 70-197/CP/CH du 29 Juillet 1970 portant nominations et promotions à titre civil dans l'Ordre du Mérite Agricole de Monsieur YEHOUESSI Marcel et consorts ;
- VU la Demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite Agricole de la République du Bénin formulée par Monsieur YEHOUESSI Marcel le 16 Novembre 2000 ;

DECRETE :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 15 de la Loi n° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole, Monsieur YEHOUESSI Marcel, précédemment promu Officier de l'Ordre du Mérite Agricole du Dahomey est reclassé dans l'Ordre du Mérite Agricole de la République du Bénin à concordance de grade comme suit :

Au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole de la République du Bénin

Monsieur YEHOUESSI Marcel

Article 2 : le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 1^{er} décembre 2000

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 18 – GCONB 15
 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-
 ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.